

Chers parents,

A l'approche des examens, nous voudrions vous faire part de quelques modalités pratiques concernant l'organisation de la fin de l'année.

I. Organisation de la session.

- Le mercredi 5 décembre, les cours se termineront à 12h50. La session d'examens commencera le jeudi 6 et se terminera le vendredi 14 décembre. Votre enfant a reçu son horaire, il se trouve en ligne sur le site de l'école (www.dic-college.be/espace_élèves).
- Afin que cette période se passe au mieux, votre enfant aura la possibilité de rester chaque après-midi à l'école pour étudier. Si vous souhaitez que votre enfant reste à l'école après chaque examen (jusqu'à 15h30 et le mercredi jusqu'à 14h30), merci de le signaler sur le talon ci-dessous. Dans le cas contraire, il/elle quittera l'école et rejoindra son domicile dans les meilleurs délais pour préparer l'examen suivant.
- Du lundi 17/12 au jeudi 20/12, les professeurs seront en conseil de classe. L'école restera ouverte, mais aucune activité ne sera organisée. Merci de nous préciser également ci-dessous si vous tenez à ce que votre enfant vienne à l'école pendant cette période.

D'autres informations se trouvent au verso □



TALON A RENDRE A LA PORTERIE POUR LE VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018.

Les parents de _____ ont pris connaissance de la lettre du 26 novembre 2018.

- Il/elle restera tous les jours jusque 15h30 (14h30 le mercredi) à l'école pendant la session d'examens.
- Il/elle rejoindra son domicile immédiatement après chaque examen.
- Il/elle restera certains jours à l'école pendant la session d'examens (merci de cocher les jours dans le tableau ci-dessous)

Je 6/12	Ve 7/12	Lu 10/12	Ma 11/12	Me 12/12	Je 13/12	Ve 14/12

- Il/elle restera à la maison pendant les conseils de classe.
- Il/elle se rendra à l'école pendant les conseils de classe.

Signature :

- Programme du vendredi 21/12 :

8h45 : Célébration de Noël (facultative).

9h45 : Information « chorale » pour le Nameless Festival à la salle d'étude (facultative)

10h-12h : Les élèves viendront **seuls** rechercher leur bulletin (suivant un horaire établi par les titulaires).

Ils auront la possibilité de consulter leurs examens/contrôles certificatifs et de rencontrer leurs professeurs pour recevoir une évaluation rapide. Ils pourront quitter l'école dès qu'ils auront reçu leur bulletin et consulté leurs copies.

De 16h30 à 19h00 : Rencontre parents-professeurs sans rendez-vous.

- Afin d'éviter tout malentendu, nous tenons à vous avertir de la règle qui est appliquée pour toutes les sessions d'examens en cas de fraude : « **Toute tricherie à un examen entraînera automatiquement la perte de tous les points attribués à cette épreuve** »
- Nous vous rappelons également que toute absence à un examen doit être justifiée par un certificat médical.

II. Organisation de la rentrée.

Afin de permettre une concertation entre professeurs, **les deux premières heures de cours seront suspendues le lundi 7 janvier**. La rentrée de votre enfant se fera donc exceptionnellement à 10h05.

Merci de tenir compte de ces précisions.

Nous vous souhaitons une bonne fin de trimestre, beaucoup de courage et, d'ores et déjà, d'excellentes fêtes de fin d'année.

La direction et l'équipe pédagogique